

SEPTEMBRE 2006

L'Enseignement

*Réflexion menée par le pôle jeunesse, groupe de travail de
l'association « l'Elan Nouveau des Citoyens »*

Introduction

La France bénéficie d'une assez bonne démographie lui permettant de pratiquement assurer le renouvellement des générations et un fort taux d'accroissement de la population. Toutefois, ce constat, pour qu'il soit une bonne nouvelle en soi, doit s'accompagner d'une formation efficace des jeunes. Sur ce principe, des pays d'Asie du sud-est ont pu concilier une forte croissance démographique avec un développement de l'économie et du niveau de vie grâce à un système scolaire transformant cette jeunesse en une main d'œuvre qualifiée et des individus en une population unie par des valeurs sociétales fortes. A l'inverse, dans des pays d'Afrique noire, la forte croissance démographique ne suffit pas à aider au développement en raison d'une Ecole insuffisamment performante.

L'Enseignement est ici entendu comme un processus permettant à l'enfant et à l'adolescent de se préparer à une vie professionnelle tout en évoluant au sein d'une collectivité dont il connaisse, comprenne et partage les valeurs.

L'avenir de la France à moyen et à long terme est donc intimement lié à son système éducatif. Ce dernier doit non seulement qualifier tous les jeunes mais également perpétuer des valeurs communes prégnantes et un esprit critique gagés par une égalisation des chances au regard des avantages ou « handicaps » liés à l'environnement géographique, social et culturel de l'enfant.

Au regard de cet objectif, quelle est la situation de l'enseignement en France ? Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse, ce document met tout d'abord en lumière **quelques chiffres**^[1] clés qui démontrent une certaine crise de notre système éducatif. Ensuite, il essaie de définir plusieurs **pistes de réformes** issues de la réflexion personnelle des membres du groupe de travail, réflexion mûrie par l'expérience et les lectures variées de chacun^[2].

1) Bilan en chiffres ^[1]

Le coût de notre système éducatif a augmenté de **40%** en quinze ans hors inflation. Il représente actuellement 7,1 % de notre richesse produite chaque année (en comparaison, la Défense ne représente « qu'à peine » 2% alors que ce ministère était encore le premier poste budgétaire de l'Etat à la fin des années 80 avec 3% du PIB...) soit 116,3 milliards d'euros en 2004 ou 1870 euros par habitant. Bien que 9000 enseignants supplémentaires aient été recrutés depuis 1994 et que le nombre d'élèves ait baissé de 285000, notre Ministère de l'Education, l'un des plus gros de la planète avec 1298000 fonctionnaires, peine à atteindre les résultats légitimement attendus.

En effet, en primaire,

- 15% des élèves sortent du CM2 sans savoir lire (35% en ZEP),

dans le secondaire,

- la France se classe à la 13^{ème} place pour les maths et à la 14^{ème} pour la compréhension de l'écrit sur quarante pays, dans un test international organisé par l'OCDE,
- 14% sortent sans diplômes soit deux fois plus qu'au Royaume-Uni,

dans l'enseignement professionnel,

- 15% des jeunes inscrits dans les lycées professionnels abandonnent,
- 30% des titulaires de BEP sont au chômage,
- 50% des places sont vacantes dans les formations qui offrent les meilleurs débouchés ;

dans l'enseignement supérieur,

- 32% des jeunes qui entreprennent un DEUG échouent,
- 11 000 étudiants sont inscrits en faculté de sport pour 400 postes,
- seulement 2 universités françaises se retrouvent parmi les 100 meilleures mondiales, même si ce classement ne tient pas forcément compte de la qualité de l'enseignement,
- 30% des élèves de l'Ecole Polytechnique étaient issus de milieux modestes dans les années cinquante contre moins de 10% aujourd'hui.

S'il n'y a pas eu de réformes de 1887 à 1971, depuis...

- annulation de l'examen de passage en 6^{ème},
- suppression des longues dictées en 1985,

- méthodes déductives mises en place entre 1989 et 1995 : l'enfant déduit par lui-même et n'apprend plus par cœur,
- les Ecoles Normales d'Instituteurs, entre temps rebaptisées Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (I.U.F.M.), ne sont plus accessibles à partir du brevet mais avec un BAC+3 minimum. On nous a pourtant longtemps affirmé que 80% d'une classe d'âge au baccalauréat signifiait une hausse du niveau général...Ce pourcentage devînt une fin en soi justifiant un affaissement indéniable du niveau d'exigence des correcteurs contraints de se soumettre aux directives ministérielles,
- déclin de l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe,
- l'Ecole est définie comme un « lieu de vie » et non un lieu de transmission du savoir et de la culture. Elle est trop souvent devenue une immense garderie où les notions d'efforts individuels et collectifs ont été mises de côté. Les meilleurs établissements ont gardé les « anciennes méthodes » mais sont réservés en fait aux enfants de milieux favorisés via la carte scolaire ou l'enseignement privé, d'où le déclin vertigineux de l'ascenseur social,
- les devoirs à la maison ne sont plus systématiques en primaire,
- une éducation civique édulcorée et trop souvent détournée de ses objectifs, s'est substituée à l'enseignement de l'histoire nationale,
- D'où le développement d'un certain dégoût chez des diplômés de l'enseignement supérieur qui se retrouvent à des postes relativement subalternes, la sélection s'effectuant désormais lors du troisième cycle,
- une réforme tous les trois ans en primaire,
- trois mille pages de circulaires ministérielles par an,
- des enseignants débutants affectés dans les classes les plus difficiles...

2) Pistes de réformes

L'idée générale que l'on déclinera en pistes concrètes prend la forme d'un arbre. Un tronc solide et large permet à l'ensemble des jeunes de maîtriser parfaitement les connaissances fondamentales dans les matières principales. De profondes racines développent une culture commune qui transcende, dès le plus jeune âge, les différences sociales, ethniques et religieuses. Le but est d'atteindre un niveau le plus homogène possible au début du collège chez des enfants n'ayant pas bénéficié des mêmes chances au départ. Là, des branches s'épanouissent dans des directions différentes **également mises en valeur car complémentaires** (la France a besoin de compétences très diverses pour avancer). Le secondaire doit opérer cette **orientation** (et non sélection car toutes les voies sont utiles !) entre les filières générales et professionnelles ce qui induit la fin du collège unique qui ne fait que la repousser à l'université sous la forme d'une sélection à forte discrimination sociale. Dans ce cadre, l'université doit aussi retrouver sa vocation d'enseignement général poussé, ce qui sera facilité par une baisse très sensible du nombre des étudiants grâce à l'orientation opérée dans le secondaire. On pourra ainsi espérer revoir plus d'universités françaises parmi les premières mondiales.

Maternelle

- **favoriser la scolarisation d'un maximum d'enfants** avec l'enseignement de choses simples : sociabilité, maîtrise du geste, organisation spatio-temporelle, usage de différents outils dont la bonne tenue d'un crayon. Cette scolarisation plus générale voire plus précoce lorsque cela est possible (2 ans et demi) aurait le double avantage d'initier l'apprentissage de la vie en commun tout en constituant un facteur démographique positif en permettant aux parents de concilier plus facilement éducation des enfants et travail (surtout en région parisienne où les modes de garde sont insuffisamment développés).

Primaire

Dans un premier temps, ce n'est ni le secondaire, ni le supérieur mais le primaire qui doit être revu. C'est au cours de ces années (6-11 ans) que l'on forge chez l'enfant le réceptacle qui sera rempli dans le secondaire et le supérieur. C'est pendant cette période que le cerveau est le plus malléable et que, comme une éponge, il va s'imprégner d'habitudes qui resteront indélébiles.

Acquisition des connaissances :

- **donner envie d'apprendre** en développant la curiosité,
- **réintroduire le « par cœur »** dans l'acquisition des connaissances de base (orthographe, vocabulaire, grammaire, tables, méthodes de calcul des opérations élémentaires, histoire et géographie, découverte des sciences et de

l'environnement, etc.). Outre le travail de la mémoire, cela permet à l'enfant d'acquérir le « terreau » de connaissances nécessaires pour lui permettre, à la fin du collège, d'entamer des phases de déduction et de réflexion. On ne peut demander à un enfant de l'école primaire de déduire par lui-même ces connaissances fondamentales. Il n'a ni la maturité ni le recul nécessaire et est tout simplement une page blanche sur laquelle il faut imprimer des repères, des lignes à suivre et des marges à ne pas dépasser. La méthode dite « hypothético-déductive » en vigueur donne le vertige quand on sait qu'elle s'adresse à des enfants qui doivent uniquement assimiler des connaissances élémentaires....ce ne sont pas des chercheurs ! L'enseignement par le « par cœur » a été progressivement abandonné après 1968 où on a voulu en finir avec une école considérée comme trop rigide et corsetée. Le « par cœur » passait alors pour du « bourrage de crâne ». Il faut y revenir, sans complexes.

- **il faut aussi confirmer la réintroduction de la méthode syllabique** car des générations entières ont été sacrifiées à cause de son abandon,
- **mettre en place de cours de soutien** obligatoires pour les élèves en difficulté. C'est là qu'ils sont vitaux, beaucoup plus encore qu'en collège et au lycée. Un enfant qui « rate » son primaire sera, dans 90% des cas, « condamné » à une scolarité voire une insertion sociale difficile. Le rattrapage est en effet rendu très délicat dans le secondaire. Il faut, ici, tout faire pour donner sa chance à chacun et rassembler des enfants issus de milieux sociaux, ethniques, religieux parfois très différents. Ces cours de soutien ont pour vocation de s'assurer de **l'acquisition par tous d'un socle minimum en sortant du primaire** : lecture et récitation, écriture (orthographe et grammaire renforcés), arithmétique, histoire et géographie, éducation civique, musique (chant), gymnastique.
- **mettre en place une évaluation en forme d'examen** en fin de CM2 afin de s'assurer de l'efficacité du dispositif. On doit ici prôner **une culture du résultat** car on n'a pas le droit de laisser des enfants sortir de cette classe sans ce socle fondamental.

Acquisition d'un comportement « civique » :

- **mettre en place un livret civique** pour chaque enfant rentrant en école primaire. Ce livret le suivra et lui permettra, en fonction des points accumulés ou perdus, d'être récompensé ou suivi de près. Une perte brutale et importante de ces points permettra, en outre, d'attirer l'attention de la communauté éducative sur l'apparition d'une difficulté personnelle. En cas de solde critique, une action dans une association d'intérêt général lui permettra de récupérer des points. **Le but est non seulement de transmettre du savoir mais aussi du savoir-être** afin de former des citoyens capables non seulement de vivre ensemble mais aussi de cultiver une intelligence collective,
- **développer une sensibilisation concrète à l'hygiène individuelle** (nettoyage systématique et surveillé des mains avant le repas du midi,...) en plus de la sensibilisation à la protection de l'environnement,
- **expliquer aux parents que l'inscription de l'enfant à l'école suppose le respect du règlement,**

- **apposer le drapeau et la devise nationale sur l'entrée** de toutes les écoles publiques (une circulaire a rappelé cette obligation mais elle n'est pas systématiquement appliquée). **L'École doit redevenir le creuset de la Nation c'est-à-dire la culture d'un véritable « vouloir vivre collectif »**,
- **faire respecter l'apprentissage de *La Marseillaise*** (avec explications sur l'origine et la signification des paroles dans le contexte de l'époque). On pourrait aussi songer à d'autres chants comme celui *des Partisans*,
- **expliquer aux enfants le sens des cérémonies patriotiques** au cours de leur scolarité en primaire. Ils assisteront obligatoirement à au moins l'une d'entre elles et des rappels devront être faits lors du jour de classe précédant chaque date afin d'inciter enfants et parents à y assister.

Secondaire

- **continuer à développer la maîtrise de la langue** par des cours de grammaire et d'orthographe renforcés, des dictées chaque semaine, et l'apprentissage de textes poétiques par cœur,
- **continuer à développer l'exigence, le goût pour l'effort et le travail bien fait** avec, en parallèle, une politique d'accompagnement volontariste (cours de soutien dans le prolongement du primaire). Organiser tous les trimestres une remise de prix pour les meilleurs élèves et ceux qui ont le plus progressé durant la période,
- **mettre officiellement fin au collège unique** avec, à partir de la classe de 4^{ème}, une demi-journée par mois de découverte du milieu professionnel en liaison avec des artisans et chefs d'entreprise partenaires. Ce ne serait qu'une ouverture qui serait à confirmer ou infirmer à l'issue de la troisième,
- **instaurer en 3^{ème} un examen du brevet exigeant** qui doit être à la fois un outil d'évaluation (comme en CM2) et d'orientation (et non de sélection) afin de permettre à chacun de trouver sa voie au lycée. Il s'agit d'éclairer le jeune sur ses possibilités et ses choix d'avenir tout en évaluant l'efficacité de l'enseignement dispensé au collège. Une fois de plus, il est important d'évaluer la politique menée afin de mieux allouer les moyens. Parallèlement au primaire, le collège doit s'assurer de l'acquisition par l'écrasante majorité des élèves d'un socle de connaissances solides dans les matières fondamentales avant l'orientation en filière professionnelle ou générale,
- **recentrer le collège et le lycée sur les matières fondamentales** et leur vocation de lieu du savoir, de culture et d'effort en lieu et place des termes « lieux de vie » fréquemment évoqués. Les activités annexes (sorties, prévention routières, visites diverses,...) doivent répondre à des objectifs précis de formation,
- **encourager l'étude régulière de textes classiques** qui ont l'avantage de diffuser une véritable culture commune tout en évoquant souvent des valeurs et des centres d'intérêt liés à la vie en collectivité (tragédies grecques, théâtre classique, textes de la philosophie des Lumières (XVIII^e siècle), peintures de la vie sociale et nationale à différentes époques,...). Il faut valoriser le savoir sur les connaissances techniques car c'est le socle de culture générale qui, paradoxalement, permettra à l'individu de s'adapter tout au long de son

parcours professionnel. La formation « technique » est davantage du ressort de l'entreprise ou de l'administration concernée car elle évolue rapidement et doit « coller » au terrain,

- **faire connaître la Constitution.** Faire prendre conscience, dans le cadre de l'éducation civique, que le respect de la loi librement consentie est cette discipline collective qui permet de sortir de la barbarie et / ou de la tyrannie en protégeant les faibles contre les forts. Vivre en démocratie est un immense privilège jamais définitivement acquis. En complément de l'éducation au sens large du terme, la richesse des débats et le respect de la loi sont, dans nos sociétés occidentales, des exigences cardinales,
- **refaire du collège et du lycée des lieux d'orientation** et non uniquement des sas vers l'Université. Les 65% de jeunes qui actuellement sortent des universités sans diplômes ne sont peut être pas loin de correspondre aux 65% qui antérieurement entamaient une voie professionnelle. En outre, une orientation plus précoce dans le secondaire permet de faire jouer, plus facilement, l'ascenseur social car il y a une relation directe entre l'enseignant et les élèves dans une classe de 30 individus. Cette relation ne peut exister dans des facultés surchargées. C'est en partie pour cela qu'avec seulement 15% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat dans les années cinquante, on retrouvait néanmoins 30% d'étudiants issus des milieux ouvriers et d'employés dans les grandes écoles, contre à peine 10% aujourd'hui. Repousser cette orientation dans l'anonymat des facultés ne permet plus ce lien direct entre l'élève et le professeur qui nous a valu l'émergence de tant de talents. Albert Camus a ainsi été repéré et suivi par son instituteur qui a réussi à faire éclore ses capacités en dépit de son milieu difficile. Il suffit souvent d'une main tendue et d'un suivi de proximité pour déceler des qualités qui peuvent rester en sommeil dans un milieu peu favorable. Les enfants des campagnes de l'entre-deux-guerres n'étaient pas plus favorisés matériellement et socialement que nos jeunes actuels des quartiers dits « sensibles ». Pourtant l'Ecole réussissait dans des classes aussi (voire plus) nombreuses à faire émerger des talents dans des domaines très divers grâce à ce travail de repérage, d'encouragements et de suivi menés dans le primaire et dans le secondaire. L'Université ne doit pas être un passage mais une finalité après cette orientation menée à travers des liens de proximité,
- **entériner l'orientation au lycée** entre filières professionnelle et générale en insistant sur le fait que toutes les filières doivent être valorisées de manière identique dans la mesure où elles sont toutes utiles au pays,
- **renforcer les liens entre la série du baccalauréat et la poursuite des études.** On est passé de trois baccalauréats au début des années soixante à vingt-sept aujourd'hui toutes spécialités confondues. L'enseignement supérieur s'est également diversifié. Or, on observe une absence quasi-systématique de prise en compte des études secondaires en première année de l'enseignement supérieur, tant de la part des étudiants que des établissements d'accueil. Les enseignants, face à ce public hétérogène, doivent souvent reprendre beaucoup de choses à zéro. Le nombre d'échecs au cours du premier cycle nous pousse à chercher d'autres solutions. L'une d'entre elle consisterait à réduire le nombre de baccalauréats qui seraient tous assis sur le

socle de compétences fondamentales associé à la scolarité obligatoire. Une palette d'options correspondant à la plupart des filières du supérieur serait offerte à l'issue de la seconde. Ce système se doublerait d'un niveau plancher, évalué au baccalauréat, nécessaire pour entrer dans une filière donnée (10 de moyenne en langues vivantes pour entrer dans la faculté correspondante par exemple),

- à côté de la réussite professionnelle et individuelle, il faut mettre en avant et **faire la promotion de la notion d'élite comportementale**. La réussite individuelle et matérielle ne doit plus apparaître comme le modèle unique. Le dévouement, le désintéressement au profit de la collectivité doivent être respectés, valorisés afin d'apparaître comme une « aristocratie républicaine » d'autant plus louable qu'elle est accessible à tous,

Supérieur

- **refaire de l'enseignement supérieur la voie poussée de l'enseignement général** et non le passage obligé pour une quantité de plus en plus importante de jeunes. La sélection est toujours la même qu'il y a trente ans mais elle est repoussée à l'université sans hausse sensible du niveau général. Cette politique ne fait qu'entretenir l'illusion chez les jeunes qu'ils pourront tous détenir des diplômes de l'enseignement supérieur. Le choc est d'autant plus dure qu'ils se confrontent ensuite à la réalité du marché du travail qui ne leur propose que des emplois subalternes bien en deçà des espoirs soulevés par ces qualifications. La frustration n'est alors que plus grande envers un système qui leur a promis beaucoup en les poussant toujours davantage vers l'enseignement général.

Pistes transverses

- **réintroduire le débat sur une tenue homogène des écoliers et des collégiens** afin de gommer les différences sociales dans ce lieu censé faire vivre l'article premier de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen,
- **revaloriser le métier d'enseignant** en diversifiant les parcours professionnels (inspection, rectorat, passerelles vers d'autres emplois publics ou privés, heures supplémentaires mieux indemnisées, postes de directeur d'établissement mieux reconnus,...) et en récompensant davantage les mérites et les dévouements individuels (promotions, carrières plus intéressantes et rapides via des évaluations plus régulières),
- **le chef d'établissement doit devenir le maillon central du système**. En primaire, déchargé de classes, il pourrait assurer la gestion de plusieurs écoles. Dans tous les cas, ils devraient avoir un rôle plus important dans l'animation pédagogique de leur équipe éducative respective. Ils se verraient également attribuer, après concertation avec le rectorat, un budget et des objectifs ciblés. Les équipes pédagogiques auraient alors une certaine latitude pour utiliser au mieux la ressource afin d'atteindre ces objectifs. Cela stimulerait les initiatives locales qui, en cas de succès, pourraient inspirer l'administration centrale dans ses directives annuelles. Les chefs

d'établissement auraient également, en complément des inspecteurs, un avis à donner quant à l'évaluation des enseignants qu'ils côtoient quotidiennement. Cela permettrait d'atténuer le caractère un peu aléatoire des inspections qui sont, en outre, peu fréquentes. Le rectorat serait le contrôleur et l'interlocuteur de ces maillons sur le terrain. L'Inspecteur, en plus de ses attributions, jouerait le rôle de médiateur en cas de conflit entre les parties (chef d'établissement, rectorat, enseignants),

- **développer des internats par départements (cf. projet sur *les jeunes en rupture sociale*)** destinés à « récupérer » des élèves sur la pente de l'échec en collège. Ces adolescents à potentiel, pas encore tombés dans la grande délinquance mais victimes de leur environnement, bénéficieraient de meilleures conditions pour suivre une scolarité normale. Ces jeunes en voie de décrochage seraient alors coupés de leur milieu qui souvent incite à la délinquance et placés avec accord de leurs parents dans des internats éloignés de leur lieu de vie habituel. Là, ils seraient confiés à des enseignants volontaires recrutés parmi les meilleurs dans un tour extérieur départemental (afin de leur éviter tout changement de résidence). Ces enseignants s'engageraient à rester dans ces établissements pour trois ans minimum avec des petits effectifs et des incitations financières (primes et / ou années majorées pour la retraite). Par là même, on épargnerait à beaucoup de jeunes professeurs souvent « projetés » dans des quartiers difficiles la confrontation avec des bandes d'adolescents en position de force sur « leur terrain ». Pour les élèves qui ont basculé dans la délinquance et / ou qui ont complètement coupé les ponts avec l'Ecole, il existe actuellement le dispositif « défense deuxième chance » qui est en développement et qui a montré d'excellents résultats dans les DOM-TOM où il est mis en oeuvre depuis de longues années (Service Militaire Adapté (S.M.A.)),
- **ne pas imposer d'emblée les réformes.** Tester ces pistes localement afin d'éviter les dépenses inutiles et surmonter les crispations idéologiques sur la base de résultats tangibles. L'idée est abandonnée si elle ne s'avère pas à la hauteur des espérances ou généralisée si elle est concluante. Beaucoup de bonnes initiatives achoppent hélas sur le terrain faute de préparation méticuleuse prenant en compte tous les paramètres nécessaires à la réussite d'une réforme. La réussite est très souvent dans le détail et l'adaptation au contexte local !

Conclusion

La réforme de l'Enseignement est un enjeu majeur voire vital pour l'avenir de notre pays. Le renouveau espéré ne s'effectuera qu'à partir du moment où cette institution sera à nouveau perçue comme porteuse d'espoir en permettant au plus grand nombre de transcender son milieu d'origine pour choisir et non subir son destin personnel. Elle fera également germer ce renouveau à partir du moment où elle sera capable de diffuser de génération en génération ces valeurs collectives mobilisatrices sources d'efficacité globale, chacun plaçant son itinéraire personnel dans la perspective du destin collectif dont il se sent chaque jour responsable. L'Ecole est ce maillon indispensable qui permet à des millions d'êtres quotidiennement différents, voire étrangers, de partager et de construire de façon consciente et raisonnée un avenir commun sur un espace commun.

^[1] Chiffres issus d'une enquête de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) publiée en 2006.

^[2] Le groupe de travail appelé « pôle jeunesse » est composé de membres actifs issus de milieux divers.